

Contrôles de l'étanchéité des montres

ANALYSES
CHIMIQUES
CONTRÔLE DES
MATÉRIAUX
ASSISTANCE
TECHNICO-LÉGALE
CONTRÔLES
HORLOGERS ET
MICROTECHNIQUES



Le Laboratoire Dubois applique quotidiennement les normes horlogères prescrivant les conditions d'obtention du label "montre étanche". Les différentes étapes sont exécutées dans leur intégralité. Les essais sont réalisables sur boîtes ou sur têtes de montres.

Les deux normes définissant les exigences de qualité requises d'un garde-temps sont :

- ISO 22810 montres étanches
- ISO 6425 montres de plongée

Norme ISO 22810

Les étapes suivantes sont appliquées :

- Essai avec surpression d'air
- Etanchéité à une faible profondeur d'eau
- Etanchéité avec sollicitation des éléments de commande (couronne et poussoirs)
- Etanchéité lors de chocs thermiques
- Etanchéité en surpression d'eau
- En complément, essai de localisation de fuite à l'hélium

Norme ISO 6425

Cette norme, prévue exclusivement pour les montres de plongée, est très exigeante car elle doit garantir le bon fonctionnement et l'étanchéité de la montre dans des conditions sévères. La sécurité du plongeur est en jeu.

Les étapes suivantes sont notamment appliquées :

- Résistance des attaches-bracelet en traction
- Visibilité et dispositif de présélection du temps
- Fonctionnement 50h dans l'eau
- Chocs thermiques 5°C – 40°C
- Résistance à l'eau salée
- Surpression d'eau (par exemple 20, 30, 60 bars) avec 25% additionnels de sécurité
- Propriétés antimagnétiques
- Résistance aux chocs

Essai de localisation de fuite à l'Hélium.

